

Commune de HAUTEFORT

date de dépôt : 31/07/2026

demandeur : Monsieur LALANDE Eric

pour : **Changement de destination
Aménagement d'un bâtiment existant en
habitation..**

Construction d'une annexe type Garage

adresse terrain : **Route des Terres Blanches,
HAUTEFORT (24390)**

Parcelle(s) : **210 BC 194, 210 BC 244, 210 BC 458,
210 BC 460**

ARRÊTÉ

**accordant un permis de construire avec prescriptions
au nom de la commune de HAUTEFORT**

Le maire de HAUTEFORT,

Vu la demande de permis de construire présentée le 31/07/2026 par Monsieur LALANDE Eric demeurant route des Terres Blanches, HAUTEFORT (24390) ;

Vu l'objet de la demande:

- pour un changement de destination. Aménagement d'un bâtiment existant en habitation. Construction d'une annexe type Garage ;
- sur un terrain situé Route des Terres Blanches, HAUTEFORT (24390) ;
- pour :

EXPLOITATION AGRICOLE :

- Pour une surface de plancher existante avant travaux de 65 m² ;
- Pour une surface de plancher supprimée par changement de destination de 65 m² ;

LOGEMENT :

- Pour une surface de plancher existante avant travaux de 233 m² ;
- Pour une surface de plancher créée par changement de destination de 65 m² ;
- Pour une surface de plancher totale après travaux de 298 m² ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu la Carte Communale approuvée le 07/08/2008 et révisée le 06/12/2013 ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 11/09/2023 approuvant la seconde révision de la carte communale et l'arrêté préfectoral en date du 23/02/2024 ;

Vu la délibération du Conseil général de la Dordogne en date du 24/06/2011 instaurant la Taxe d'Aménagement ;

Vu la délibération du Conseil Municipal de la commune instaurant la taxe d'aménagement en date du 18/10/2021 applicable à compter du 01/01/2022 ;

Vu l'avis de dépôt affiché en Mairie en date du 04/08/2026 ;

Vu l'avis favorable du SMAEP - Syndicat Mixte d'Adduction en Eau Potable du Périgord Est en date du 10/08/2026 ;

Vu l'avis favorable avec prescriptions de service assainissement de la CCTHPN en date du 13/08/2026 ;

Vu l'avis favorable du SDE 24 en date du 25/08/2026 ;

Vu l'avis favorable du CD - Unité d'Aménagement de terrasson en date du 21/09/2026 ;